



Concertation préalable (14 mai au 30 juin 2018)

4 - Contexte environnemental de la RD3

SOMMAIRE

I Les riverains de la RD3 particulièrement exposés au bruit de la circulation routière.....	3
II Les riverains de la RD3 particulièrement exposés à la pollution de l'air	4
II La frange littorale du bassin et le réseau hydrographique constituent les secteurs aux plus forts enjeux écologiques.....	7

I- Les riverains de la RD3 particulièrement exposés au bruit de la circulation routière

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de 2ème échéance conduit par le Département de la Gironde sur les routes départementales de trafic annuel supérieur à 3 millions de véhicules a été approuvé le 29 février 2016. Il est établi sur la base des cartes de bruit stratégiques arrêtées par le Préfet le 4 novembre 2013.

Pour les contributions sonores attribuables aux infrastructures des réseaux routier et ferroviaire, les objectifs de réduction retenus dans le PPBE sont ceux de la **politique de résorption des points noirs du bruit**.

Au droit de la zone d'étude, les RD106 et RD3 sont concernées par ce PPBE.

Le PPBE identifie **11 zones de bruit critique** le long de la RD3 en traversée du territoire de la COBAN, de Mios à Lège-Cap-Ferret et **4 zones de bruit critique** le long de la RD106 sur les communes de Lège-Cap-Ferret et Lanton.

Ce plan départemental fait ressortir les chiffres suivants :

- Sur 53 zones bruyantes identifiées sur le réseau routier départemental :
 - 11 sont situées sur la RD3 soit 21% des zones bruyantes identifiées.
- Sur 2 652 personnes exposées dans ces zones bruyantes :
 - 240 sont situées sur la RD3 soit 9% des personnes exposées.
- Sur 753 bâtiments exposés dans ces zones bruyantes :
 - 106 sont situées sur la RD3 soit 14% des bâtiments exposés.

Au total, 106 Points Noirs du Bruit (PNB) et 240 personnes exposées à des niveaux sonores supérieurs à 68 dB(A) en moyenne ont été identifié sur la RD3. L'augmentation du trafic routier constitue une source de nuisance importante pour les personnes exposées.

Plusieurs actions sont envisageables pour la résorption de ces points noirs du bruit :

- maîtriser ou réduire le trafic routier ;
- réaliser des travaux d'insonorisation des façades des habitations et bâtiments concernés ;
- mettre en place un revêtement acoustique.

La mise en place d'écrans anti-bruit ou de merlons de part et d'autre de la voirie n'est pas appropriée en milieu urbain.

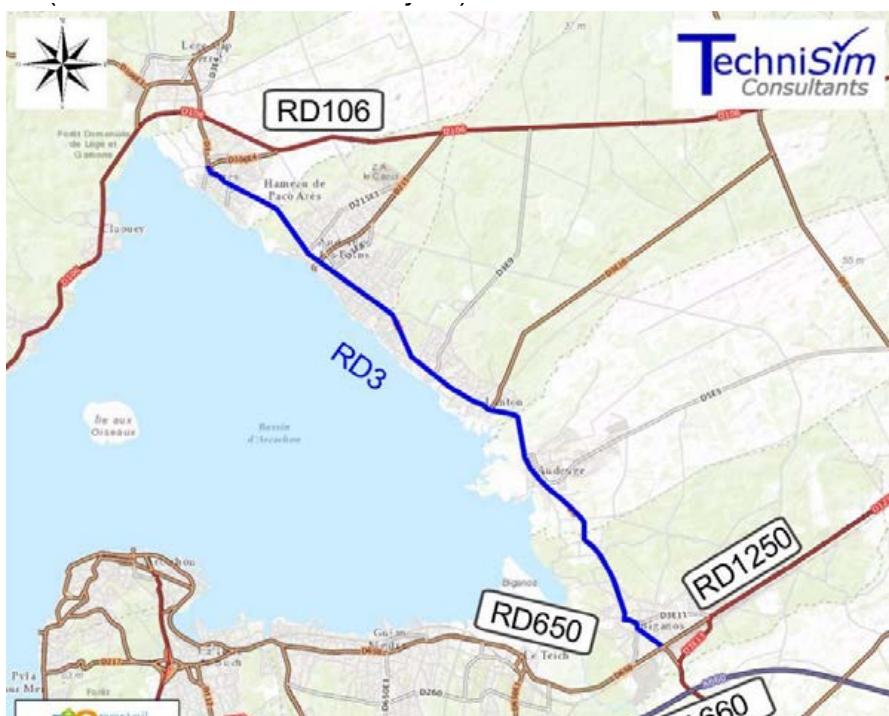
Le PPBE du Département de la Gironde identifie le projet d'aménagement de la voie rétro-littorale du Bassin d'Arcachon comme une mesure de substitution à la mise en œuvre des actions associées aux zones de bruit ZB3-D3 à ZB10-D3, soit 8 secteurs dont 3 secteurs à enjeux faibles, 4 à enjeux moyens et 1 à enjeu fort. Les diminutions de trafic attendues sur la RD3 permettraient de faire diminuer les niveaux de bruit émis par le trafic automobile et ainsi de supprimer 92 PNB et protéger 206 personnes, ce qui représente plus de 85% du nombre total de personnes et de bâtiments exposés au bruit le long de cette voie. Le traitement de ces PNB est évalué à 1 667 500 €HT. L'engagement de ces travaux est aujourd'hui conditionné par la concrétisation du Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin.

II- Les riverains de la RD3 particulièrement exposés à la pollution de l'air

Le trafic automobile impacte la qualité de l'air par le rejet de polluants dus aux moteurs à combustion des véhicules.

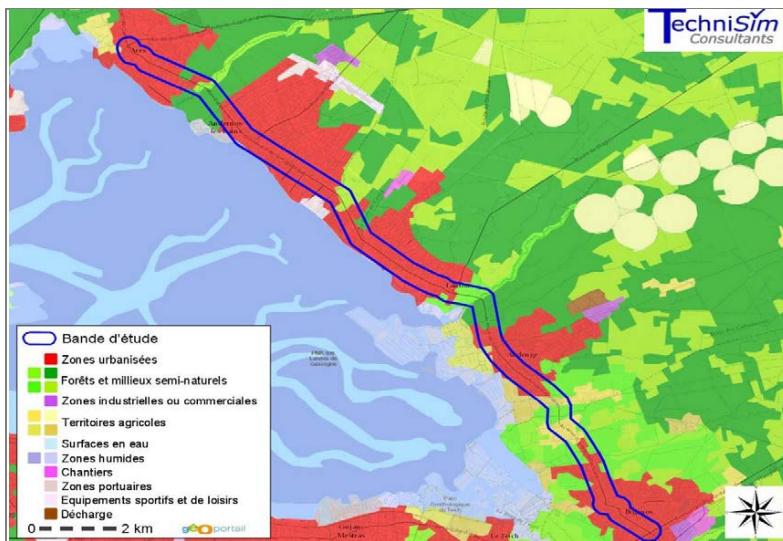
Les axes de plus fort trafic sont les suivants :

- l'autoroute A660 (environ 30 000 véhicules / jour) ;
- la RD106 (environ 17 000 véhicules / jour) ;
- la RD3 (environ 12 500 véhicules / jour) ;
- la RD650 / RD1250 (environ 7 500 véhicules / jour).

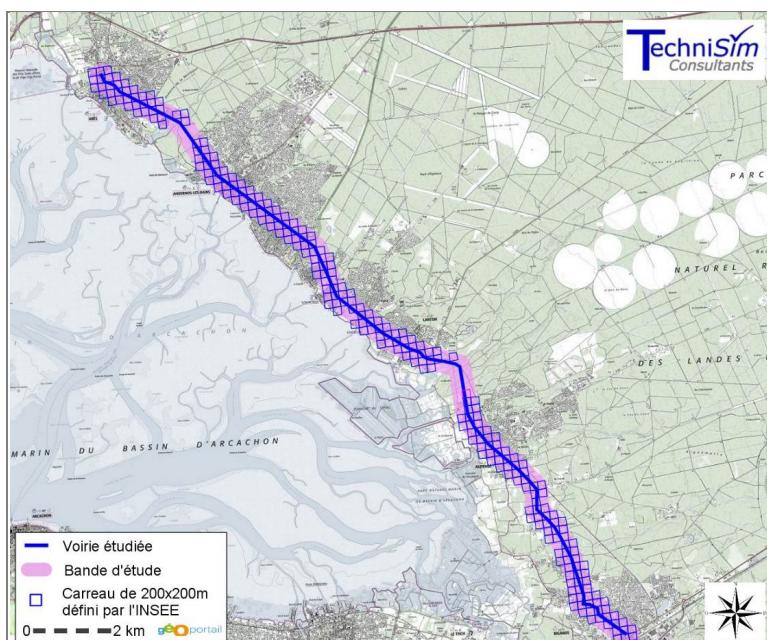


■ Caractérisation de la population exposée à la pollution atmosphérique au sein de la bande d'étude

80% de l'itinéraire étudié s'inscrit en zones urbanisées.



Selon les données de l'INSEE (2014), 11 681 personnes résident actuellement au sein de cette bande d'étude, soit une densité de population de 912 habitants / km².



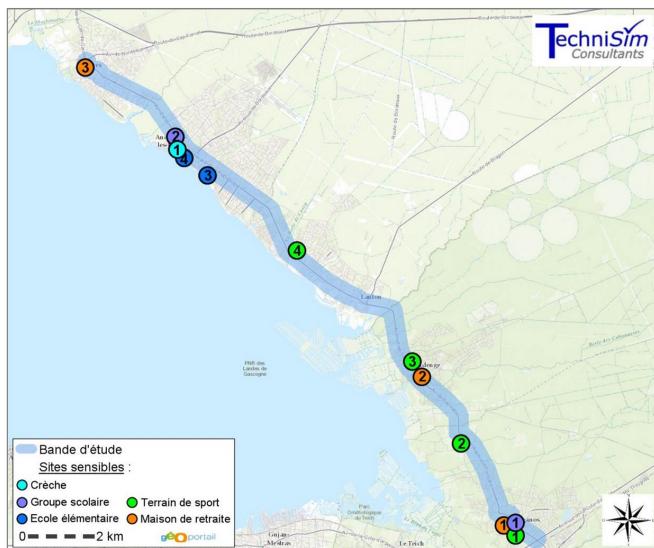
A l'échelle de la COBAN, la population de plus de 65 ans représente 23 % de la population totale, et celle des moins de 15 ans représente 15 % de la population totale. Ainsi, 38 % de la population compte parmi les tranches d'âge les plus sensibles à la pollution atmosphérique.

18 établissements sensibles à la pollution atmosphérique sont recensés au sein de la bande d'étude, présentés dans le tableau et la figure page suivante.

Par sites sensibles, on entend toutes les structures fréquentées par des personnes plus particulièrement sensibles aux effets de la pollution atmosphérique, à savoir :

- Les établissements recevant un jeune public (crèches, écoles maternelles et élémentaires, collèges) ;
- Les stades et les centres sportifs en extérieur ;
- Les centres hospitaliers et de soins ;
- Les résidences pour personnes âgées.

	N°	Nom	Adresse
<i>Crèche</i>	1	Crèche Le Nid d'Anges	41 Boulevard de la Plage 33510 Andernos-les-Bains
<i>Ecole maternelles</i>	1	Ecole Marcel Pagnol	Place des Ecoles 33380 Biganos
	2	Ecole Bon Accueil	1 Allée du Coulin 33510 Andernos-les-Bains
<i>Ecole élémentaires</i>	1	Ecole Jules Ferry	Place des Ecoles 33380 Biganos
	2	Ecole Bon Accueil	1 Allée du Coulin 33510 Andernos-les-Bains
	3	Ecole du Betey	4 Avenue de la Marne 33510 Andernos-les-Bains
	4	Ecole Jules Ferry	35 Boulevard de la Plage 33510 Andernos-les-Bains
<i>Terrains de sport en extérieur</i>	1	Stade de la Verrerie	Avenue des Boïens 33380 Biganos
	2	Skatepark	Avenue de la Libération 33380 Biganos
	3	Terrain de beach volley	Rue Charles Lecoq 33380 Biganos
	4	Terrain de tennis	33380 Biganos
	5	Stade d'Audenge	Rue du Stade 33980 Audenge
	6	Stade de Lanton	Rue du Stade 33138 Lanton
<i>Maisons de retraite</i>	1	EHPAD Les Magnolias	17 Avenue Victo Hugo 33380 Biganos
	2	Résidence d'Audenge	2 Allée Ernest de Boissière 33980 Audenge
	3	Résidence Les Galips	2 Rue de la Liberté 33740 Arès
	4	EHPAD Paul-Louis Weiller	6 rue Paul Wallerstein 33740 Arès
	5	EHPAD MGEN	Avenue de la Plage 33740 Arès



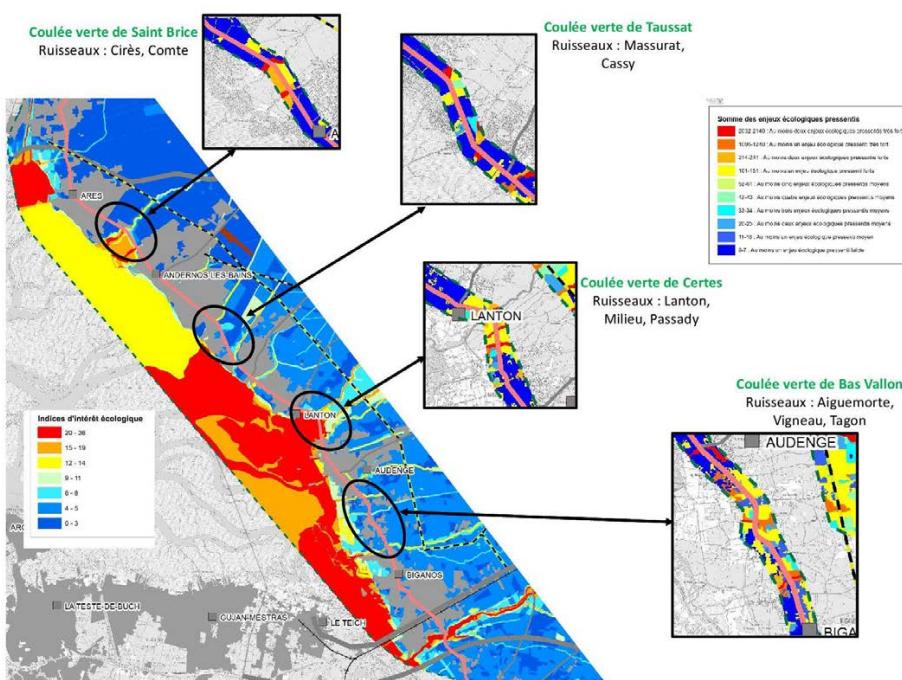
III- La frange littorale du bassin et le réseau hydrographique constituent les secteurs aux plus forts enjeux écologiques

Les milieux naturels à proximité immédiate du Bassin sont caractérisés par une grande richesse. Leur analyse a été réalisée entre 2017 et début 2018 par le bureau d'études BIOTOPE. Les détails de l'analyse sont consultables dans les dossiers d'études sur la page dédiée au projet.

La plus grande richesse écologique est présente sur la frange littorale Nord-Est du Bassin. En effet, ce secteur concentre la majorité des zonages du patrimoine naturel (Sites Natura 2000, Zones Humides, sites du Conservatoire du Littoral, ZNIEFF).

D'autres zones à enjeux sont également identifiées à l'intérieur des terres notamment le long du réseau hydrographique et essentiellement au niveau des embouchures avec le Bassin d'Arcachon. Sont notamment concernés :

- Le ruisseau de Cirès entre Andernos-les-Bains et Arès ;
- Le Domaine de Certes-Graveyron, géré par le Département de la Gironde, avec le ruisseau de Lanton, le ruisseau du Milieu et le ruisseau de Passaduy ;
- le ruisseau de Lacanau et ses affluents.



Zooms sur les zones à enjeu écologique observées au droit de la RD3